

Page: 1/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent pour sols
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

#### Alfred Kärcher SE & Co. KG

Alfred-Kärcher-Str. 28-40 D - 71364 Winnenden Tel.: +49-7195-14-0

#### Kärcher N.V.

Boomsesteenweg 939

BE - 2610 Wilrijk (Antwerpen)

Tel.: +32-3-3400-711

Internet: www.karcher.com

· Service chargé des renseignements :

Département TCD-D Tel.: +49-7195-14-2548 Fax: +49-7195-14-3164

productsafety.management@de.kaercher.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24

aux USA et au Canada: 1-800-424-9300

hors USA et Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

(suite page 2)



Page: 2/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

#### Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 1)

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### · 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit est exempt de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants dangereux:				
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5	éthanol	♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Eye Irrit. 2, H319	1-5%	
· Règlement (CE) No 648/2	004 relatif aux déterge	nts / Étiquetage du contenu		
agents de surface non ioniques, agents conservateurs (PHENOXYETHANOL, BENZISOTHIAZOLINONE (< 0,005%), Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone)			<5%	
parfums				

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : Rincer à l'eau chaude
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

or loo troubles persistent, consulter air medeem.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

– ві



Page: 3/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 2)

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant

(suite page 4)



Page: 4/8

Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020 Date d'impression: 02.10.2020

Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

64-17-5 éthanol

VL Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire : Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains : Non nécessaire.
- · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
  - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

#### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme:

liquide

Couleur:

bleu

· Odeur : · Seuil olfactif: citronee

Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C:

8,5

· valeur du pH 1 %:

7,5

Modification d'état

Point de fusion :

0°C

Point d'ébullition :

100 °C

· Point d'éclair

non applicable

(suite page 5)



Page : 5/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

### Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

	(suite de la page	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.	
· Température d'inflammation :	pas applicable	
· Température de décomposition :	Non déterminé.	
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion :		
inférieure :	Non déterminé.	
supérieure :	Non déterminé.	
· Pression de vapeur :	Non déterminé.	
· Densité à 20 °C:	0,999 g/cm <sup>3</sup>	
· Densité relative.	Non déterminé.	
· Densité de vapeur:	Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau :	entièrement miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	au): Non déterminé.	
· Viscosité :		
dynamique à 20 °C:	3,3 mPas	
cinématique :	Non déterminé.	
· Teneur en solvants :		
solvants organiques	2,6 %	
VOC (CE)	2,56 %	
Teneur en substances solides :	2,2 %	
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité correspond à 10.3
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 5)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- $\cdot$  Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

64-17-5 éthanol		
	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (Rat) >10.000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	>1.800 mg/l (Rat)

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 7)



Page: 7/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

### Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 6)

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux. De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
- · Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

	•		
14.1 Numéro ONU			
ADR, IMDG, IATA	néant		
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU			
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
ADR, ADN, IMDG, IATA			
Classe	néant		
14.4 Groupe d'emballage			
ADR, IMDG, IATA	néant		
14.5 Dangers pour l'environnement:			
Polluant marin :	Non		
14.6 Précautions particulières à prendre par			
l'utilisateur	Non applicable.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au			
recueil IBC	Non applicable.		
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus		

(suite page 8)



Page: 8/8

Date d'impression : 02.10.2020 Numéro de version 2 Révision: 27.01.2020

Nom du produit Produit nettoyant pour sols en pierre RM 537

(suite de la page 7)

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

#### · Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Service établissant la fiche technique : TCD-D

· Contact:

Département TCD-D Tel.: +49-7195-14-2548 Fax: +49-7195-14-3164

productsafety.management@de.kaercher.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

. 0.011-696.0

RM 537/6

2.281

BF